

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 6 octobre 2023.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. TAUSENDFREUND, M. Bernard LACHAMBRE, Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe DUVERNOY avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Evelyne PERRIOT avec pouvoir à Mme Nora ZARLENGA
M. Frédéric ZUSATZ avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à Mme Marie-Rose GALMES
M. Mehdi MONNIER avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER

Etait absente :

Mme Alixia BEAUTÉ

Secrétaire de séance :

Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

CONTRAT DE VILLE UNIQUE – PROGRAMMATION 2023

Cette délibération a été affichée le : 19 octobre 2023

CONTRAT DE VILLE UNIQUE – PROGRAMMATION 2023

Madame Ghénia BENSAOU expose :

Dans le cadre de la programmation 2023 du Contrat de Ville Unique, les acteurs institutionnels et associatifs de la Ville de Montbéliard ont été invités à répondre à un appel à projet annuel lancé par Pays de Montbéliard Agglomération et axé sur les quatre piliers constitutifs du contrat intercommunal que sont :

- le développement économique et l'emploi dans les quartiers,
- la poursuite du renouvellement urbain et l'amélioration du cadre de vie pour une meilleure attractivité résidentielle,
- la cohésion sociale et la cohérence éducative,
- la citoyenneté et le vivre-ensemble.

La Ville de Montbéliard et son CCAS se sont engagés à mettre en œuvre pour l'année 2023 les trente actions retenues par les partenaires financeurs dans le cadre de la programmation politique de la ville :

Concernant la ville de Montbéliard :

- Citoyenneté et prévention des conduites à risques
- Prévention et animations des rues
- Prévention de la radicalisation
- Ma santé au quotidien
- Accès aux loisirs pour tous
- Arts de la scène
- Arts et valeurs de la Républiques
- Accompagnement des 18/25 ans
- Espaces publics animés
- Tous connectés, tous concernés !
- Education numérique
- Urban session
- Jeunes rencontrés-Jeunes informés
- Escapade en famille
- Solidarités
- Les Rendez-vous de la Marelle
- Projet de rapprochement des jeunes inter quartiers
- Médiathèque hors les murs
- Suivez-nous dans l'atelier

Concernant le CCAS de Montbéliard :

- Aide à la mobilité
- Coordination emploi et animation du groupe solidarité emploi (GSE)
- Chantiers de remobilisation vers l'emploi

- Fonds d'intervention pour l'emploi
- Direct 'emploi
- Amélioration du cadre de vie
- Investissement citoyen des jeunes
- Accompagnement des femmes isolées
- Inclusion par la santé
- Réseau de solidarité
- Espace Domon : un espace de rencontre et d'échange

A cet effet, ils mobilisent des moyens financiers internes à hauteur de 953 122 € et se voient dotés par les partenaires financeurs d'un montant de subvention de 180 145 € au titre de la programmation 2023 du Contrat de Ville Unique.

Pour la Ville de Montbéliard, le montant des subventions s'élève à 108 345 €.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte les présentes dispositions.

Décision du Conseil Municipal

Pour	:	34
Contre	:	0
Abstentions	:	0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 19 octobre 2023

Direction	Action	Budget action	Budget ville	Etat	Région	Département	PMA	Autres	Total subventions PV	Total subventions PV
Ville	Citoyenneté et prévention des conduites à risques	19 030 €	17 830 €	- €	- €	- €	1 200 €	- €	1 200 €	6,31%
Ville	Prévention animations des rues	31 696 €	17 696 €	7 500 €	6 500 €	- €	- €	- €	14 000 €	44,17%
Ville	Prévention radicalisation	4 862 €	3 262 €	1 600 €	- €	- €	- €	- €	1 600 €	32,91%
Ville	Ma santé au quotidien	9 000 €	8 200 €	- €	- €	- €	800 €	- €	800 €	8,89%
Ville	Accès loisirs pour tous	510 650 €	497 950 €	- €	- €	2 700 €	10 000 €	- €	12 700 €	2,49%
Ville	Arts de la scène	15 550 €	11 445 €	- €	- €	1 000 €	- €	3 105 €	4 105 €	26,40%
Ville	Arts et valeurs de la Républiques	13 000 €	8 800 €	- €	- €	- €	1 200 €	3 000 €	4 200 €	32,31%
Ville	Accompagnement 18/25 ans	29 000 €	20 200 €	4 000 €	- €	- €	4 800 €	- €	8 800 €	30,34%
Ville	Espaces publics animés	21 100 €	16 400 €	- €	- €	- €	2 500 €	2 200 €	4 700 €	22,27%
Ville	Tous connectés, tous concernés !	7 700 €	3 700 €	1 000 €	- €	1 000 €	- €	2 000 €	4 000 €	51,95%
Ville	Education numérique	6 203 €	5 203 €	- €	- €	1 000 €	- €	- €	1 000 €	16,12%
Ville	Urban session TV	70 320 €	44 320 €	2 000 €	- €	1 000 €	21 000 €	2 000 €	26 000 €	36,97%
Ville	Jeunes rencontrés-Jeunes informés	14 100 €	12 600 €	- €	- €	- €	- €	1 500 €	1 500 €	10,64%
Ville	Escapade en famille	13 900 €	7 900 €	- €	- €	1 000 €	- €	5 000 €	6 000 €	43,17%
Ville	Solidacités	9 400 €	4 860 €	2 200 €	- €	- €	1 320 €	1 020 €	4 540 €	48,30%
Ville	Les Rendez-vous de la Marelle	6 500 €	4 500 €	- €	- €	1 000 €	- €	1 000 €	2 000 €	30,77%
Ville	Projet de rapprochement des jeunes inter quartiers	19 000 €	11 400 €	4 000 €	- €	- €	3 600 €	- €	7 600 €	40,00%
Ville	Médiathèque hors les murs	7 100 €	4 500 €	- €	1 000 €	1 000 €	600 €	- €	2 600 €	36,62%
Ville	Suivez-nous dans l'atelier	13 000 €	12 000 €	- €	- €	- €	1 000 €	- €	1 000 €	7,69%
Total Ville		821 111 €	712 766 €	22 300 €	7 500 €	9 700 €	48 020 €	20 825 €	108 345 €	13,19%
CCAS	Aide à la mobilité	18 000 €	12 000 €	6 000 €	- €	- €	- €	- €	6 000 €	33,33%
CCAS	Coordination emploi et animation du GSE	43 000 €	41 200 €	- €	- €	- €	1 800 €	- €	1 800 €	4,19%
CCAS	Chantiers de remobilisation vers l'emploi	71 000 €	55 000 €	- €	7 000 €	- €	9 000 €	- €	16 000 €	22,54%
CCAS	Fonds d'intervention pour l'emploi	76 000 €	55 000 €	10 000 €	5 000 €	- €	6 000 €	- €	21 000 €	27,63%
CCAS	Direct'emploi	27 500 €	18 100 €	- €	7 000 €	- €	2 400 €	- €	9 400 €	34,18%
CCAS	Amélioration du cadre de vie	31 300 €	25 800 €	- €	4 000 €	- €	- €	1 500 €	5 500 €	17,57%
CCAS	Investissement citoyen des jeunes	9 000 €	6 600 €	- €	2 000 €	- €	400 €	- €	2 400 €	26,67%
CCAS	Accompagnement des femmes isolées	10 500 €	8 500 €	- €	2 000 €	- €	- €	- €	2 000 €	19,05%
CCAS	Inclusion par la santé	9 280 €	7 780 €	1 500 €	- €	- €	- €	- €	1 500 €	16,16%
CCAS	Réseau de solidarité	9 946 €	6 946 €	3 000 €	- €	- €	- €	- €	3 000 €	30,16%
CCAS	Espace Domon: un espace de rencontre et d'échange	6 630 €	3 430 €	2 000 €	- €	- €	1 200 €	- €	3 200 €	48,27%
Total CCAS		312 156 €	240 356 €	22 500 €	27 000 €	- €	20 800 €	1 500 €	71 800 €	23,00%
Total général		1 133 267 €	953 122 €	44 800 €	34 500 €	9 700 €	68 820 €	22 325 €	180 145 €	15,90%